

Note de **conjoncture**

Un regain de confiance pour les Epl dans un contexte incertain



Étude de perception des dirigeants d'Epl

Février 2019



Collection
Études
et perspectives



Sommaire

Le regard des dirigeants d'Epl sur la conjoncture.....	p. 3
 Aménagement.....	p. 4-5
 Développement économique.....	p. 6-7
 Environnement et réseaux.....	p. 8-9
 Habitat et immobilier.....	p. 10-11
 Mobilité.....	p. 12-13
 Tourisme, culture et loisirs.....	p. 14-15

Abstract

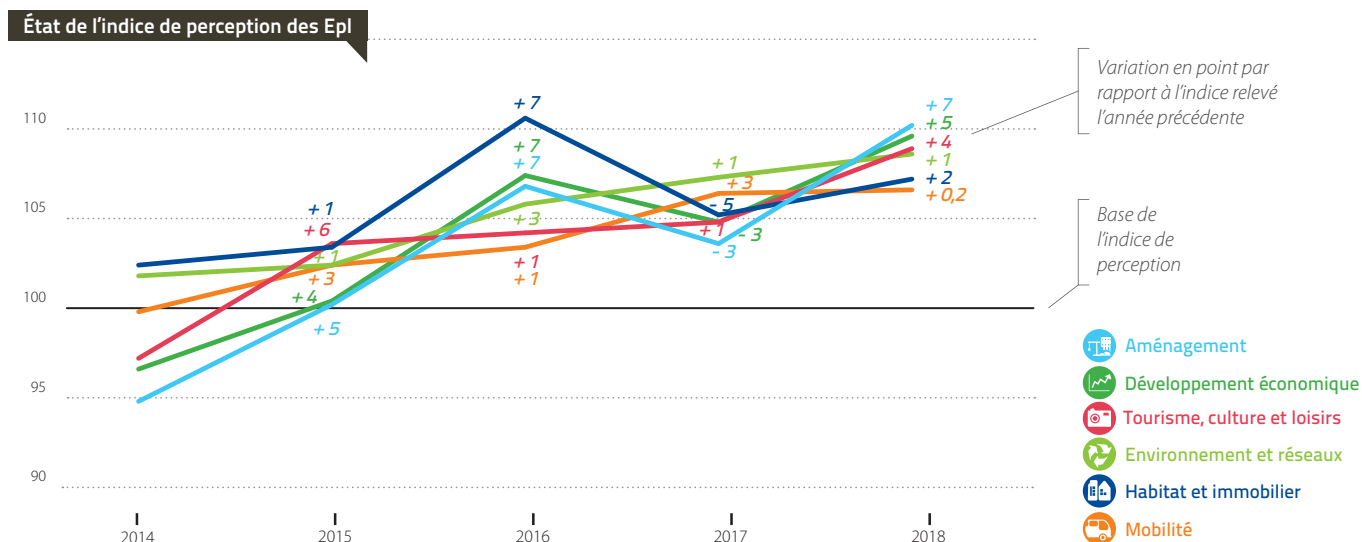
À une période 2016-2017 contrastée, marquée par une accumulation de difficultés rencontrées dans l'aménagement, l'habitat et l'immobilier, succède une séquence 2017-2018 caractérisée par un regain de confiance général pour les Entreprises publiques locales. L'amélioration globale et progressive de la situation économique permet à leurs dirigeants d'être optimistes, rassurés par la capacité d'adaptation démontrée par les Epl au cours de phases de turbulences : période post-crise économique et financière, évolutions législatives majeures, etc. L'écart entre les indices de perception sectoriels n'a jamais été aussi restreint, faisant office d'illustration de cette conjoncture favorable. Des réalités différentes se cachent toutefois derrière ce panorama.

Remerciements

La Fédération des Epl tient à remercier l'ensemble des présidents et dirigeants d'Epl qui ont permis de mener à bien cette enquête.

Le regard des dirigeants d'Epl sur la conjoncture

Afin d'anticiper au mieux les tendances du mouvement et les opportunités offertes par les évolutions du secteur public local, la Fédération des Epl a développé depuis plusieurs années un indicateur de conjoncture annualisé, l'IPE (indice de perception des Epl). La trajectoire suivie par les différents indices sectoriels traduit une amélioration frappante de l'environnement dans lequel évolue l'ensemble des Epl. Les situations ne sont toutefois pas identiques selon les secteurs et ces bons résultats restent suspendus dans l'attente d'une clarification législative des modalités de participation des collectivités locales au capital d'une Spl, à la suite de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat sur ce sujet le 14 novembre 2018.



Précisions méthodologiques : L'IPE décrit, en une variable unique, l'ensemble des jugements sur l'activité passée et future de l'entreprise, tant sur des critères économiques que sociaux. Il est construit selon les techniques de l'analyse factorielle. Cet indice permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables. Plus sa valeur est élevée, plus les Epl considèrent que la conjoncture est favorable.

Une assurance manifeste dans l'aménagement, le tourisme, la culture, les loisirs et le développement économique

En 2018, la confiance dans l'aménagement, le développement économique, le tourisme, la culture et les loisirs progresse fortement et atteint son niveau le plus haut après un exercice 2017 mitigé. La capacité des Epl à faire face dans un contexte mouvant, année après année, apparaît rassurante.

La reprise en 2017 des investissements des collectivités locales après trois années de baisse et son prolongement en 2018 s'annoncent favorables aux activités d'aménagement qui en sont très dépendantes. Le niveau de confiance des dirigeants des Epl concernés progresse de 7 points. Le lancement du plan Action Cœur de ville pour la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs devrait être de surcroît propice à leurs interventions.

Les Epl de tourisme, de culture et de

loisirs profitent de cette plus grande implication des collectivités locales à laquelle s'ajoutent les répercussions de la loi NOTRe. Elles bénéficient en complément d'une conjoncture marquée par une croissance globale de l'activité économique et surtout par la hausse de la fréquentation touristique en 2017. Le niveau d'assurance de leurs dirigeants, en progression continue depuis 2017, s'accroît de manière significative (+ 4 points).

Atteignant enfin une taille non négligeable, le mouvement des Epl de développement économique tire profit de ses investissements passés. Il exploite parallèlement une situation économique nationale favorable. La conjonction de ces deux facteurs permet au secteur d'envisager l'avenir avec davantage de certitudes (+ 5 points).

Une progression modérée de la confiance dans l'habitat, l'immobilier et la mobilité

Bien que le regain de confiance soit général, le secteur de l'habitat et de

l'immobilier, ainsi que celui de la mobilité, font l'objet de situations très singulières. Confrontées à des contraintes de plus en plus fortes, les Epl d'habitat et d'immobilier se sont adaptées et ont résisté à la conjoncture. Leurs choix, orientés vers des opérations de concentration et des stratégies de diversification, se sont avérés payants, en leur permettant d'accroître leur activité. Dans cette perspective, le niveau d'assurance remonte après un fort reflux entre 2016 et 2017. Mais il n'atteint pas son niveau le plus haut. L'entrée en vigueur prochaine de la loi Élan introduit de nouvelles incertitudes ; elles pourraient se transformer en opportunités à condition de continuer à se réinventer.

La mobilité apparaît comme le secteur dans lequel le niveau de confiance progresse le plus modérément (+ 0,2 point). Les Epl concernées sont en réalité dans une position d'attente. Le réengagement des collectivités locales en 2017 et en 2018 a initié de nouveaux projets qui devraient porter leurs fruits et générer une activité importante. La future loi d'orientation des mobilités (LOM) promet d'ouvrir de nouvelles perspectives.



La relance de l'investissement des collectivités locales permet de redonner de la confiance



172 Sem
2 SemOp
129 Spl



Emploi
5 083



Chiffre d'affaires
3 076 M€



Capital social
725 M€

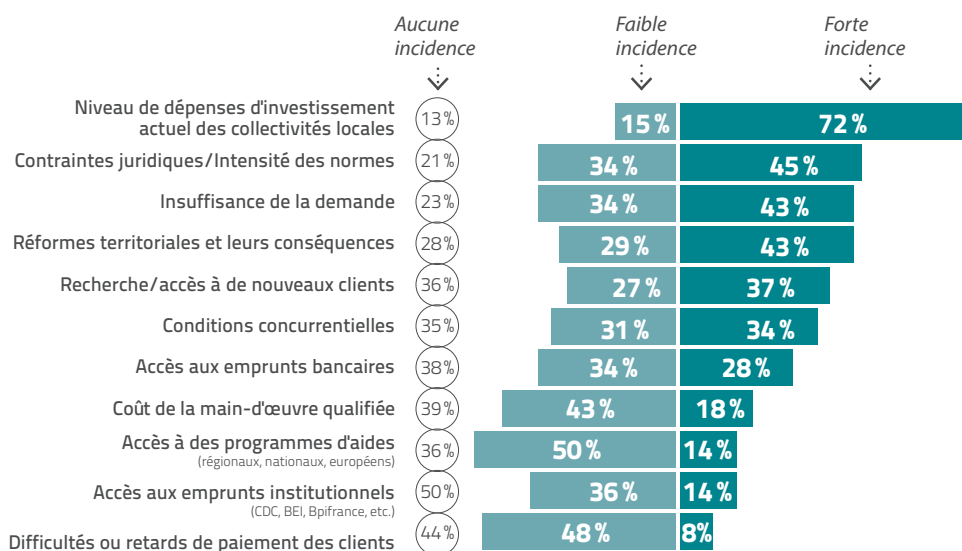
Incidence de différents facteurs sur l'activité des Epl du secteur

La forte corrélation entre l'investissement des collectivités locales et l'activité

- > La dépendance à l'investissement des activités d'aménagement se confirme. Après trois années de baisse, la reprise de l'investissement des collectivités locales en 2017, facilitée par la solidification de leur situation financière et la stabilité de leurs dotations, explique la bonne santé générale du secteur.
- > Dans cette perspective, les autres facteurs ont moins d'incidence que par le passé. Moins de la moitié des aménageurs pointent les implications liées à l'intensité des normes, à l'état de la demande ou aux réformes territoriales dont les conséquences commencent à être digérées.

Facteurs d'incidence sur l'activité

Diriez-vous que les éléments suivants ont une forte incidence, une faible incidence ou aucune incidence sur votre niveau d'activité actuel ?

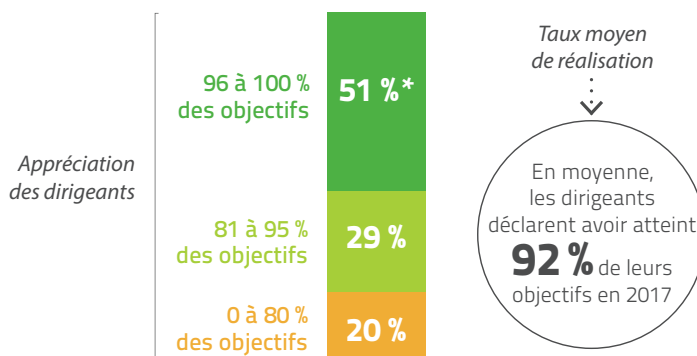


Évaluation de l'activité des Epl du secteur

Une belle année 2018 après une très belle année 2017

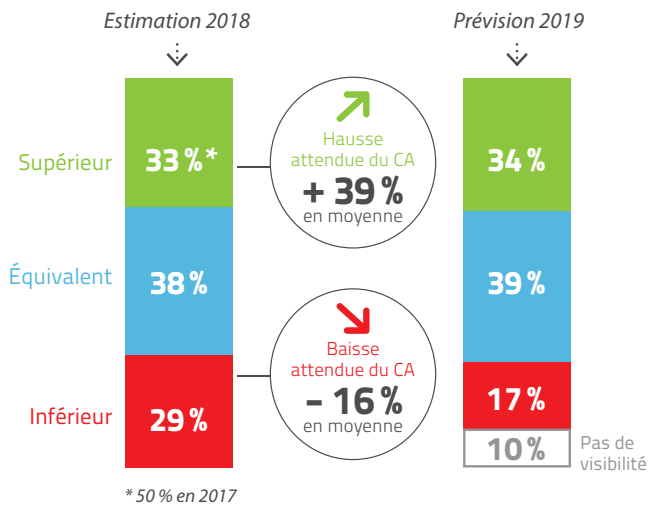
- > L'année 2017 s'est révélée fructueuse dans l'aménagement. Le taux moyen d'atteinte des objectifs s'élève à 92 %, soit un score supérieur de 5 points à celui de l'année précédente. Les Epl du secteur ont très bien résisté à la conjoncture difficile qu'elles attendaient.
- > Leur activité a dans cette perspective été stable (pour 38 % d'entre elles), voire supérieure (33 %). Leurs effectifs ont suivi une trajectoire similaire. En 2019, les prévisions s'agissant du chiffre d'affaires sont plus positives, alors que le niveau d'emploi devrait se maintenir.

Degré de réalisation des objectifs d'activité en 2017

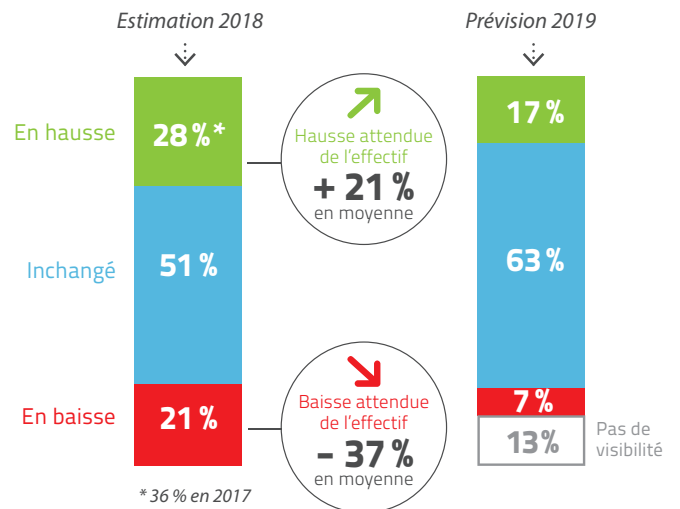


* 32 % en 2016

Évolution du chiffre d'affaires



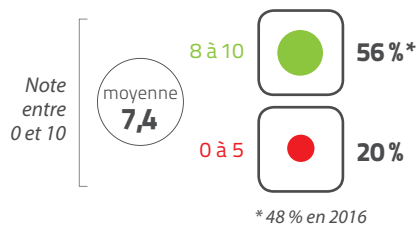
Évolution de l'effectif



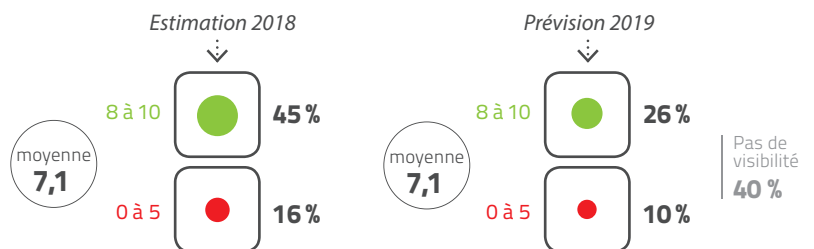
Évaluation de la situation financière des Epl du secteur

L'accroissement sensible des marges de manœuvre financières

Perception de la situation financière en 2017



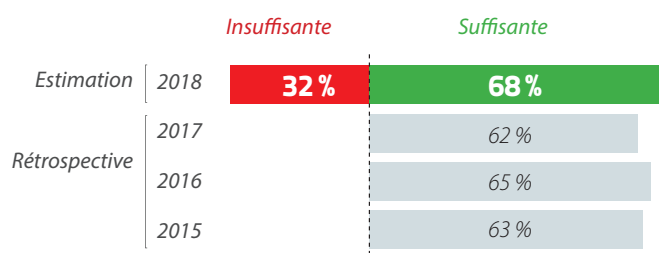
Perspectives 2018 et 2019



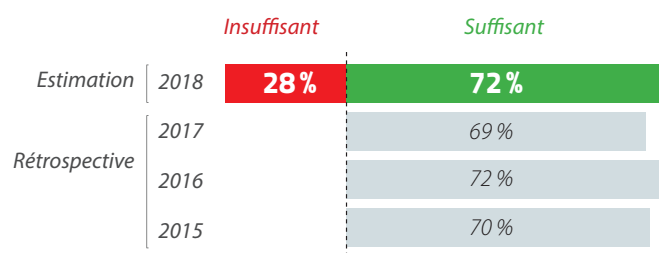
> Après une année 2016 contrastée et devant les incertitudes pesant sur leur environnement, les Epl d'aménagement ont produit des efforts pour assainir leurs comptes. Leur situation financière s'est dès lors considérablement améliorée en 2017. 56 % d'entre elles attribuent une note comprise entre 8 et 10 à leur exercice, soit un score en hausse de 8 points.

> Des marges de manœuvre ont été constituées, à un niveau qui n'avait jamais été atteint. 68 % des dirigeants déclarent disposer désormais d'une capacité d'autofinancement suffisante (+ 6 points par rapport à 2017), tandis que 72 % affirment bénéficier d'un niveau de capitalisation satisfaisant (+ 3 points). C'est ce qui permet aux Epl d'aménagement d'appréhender les perspectives sectorielles incertaines avec confiance.

Capacité d'autofinancement



Niveau de capitalisation





Développement économique

Les Epl remportent des parts de marché malgré des pressions sur la masse salariale



116 Sem
2 SemOp
20 Spl



Emploi
3 898



Chiffre d'affaires
624 M€



Capital social
673 M€

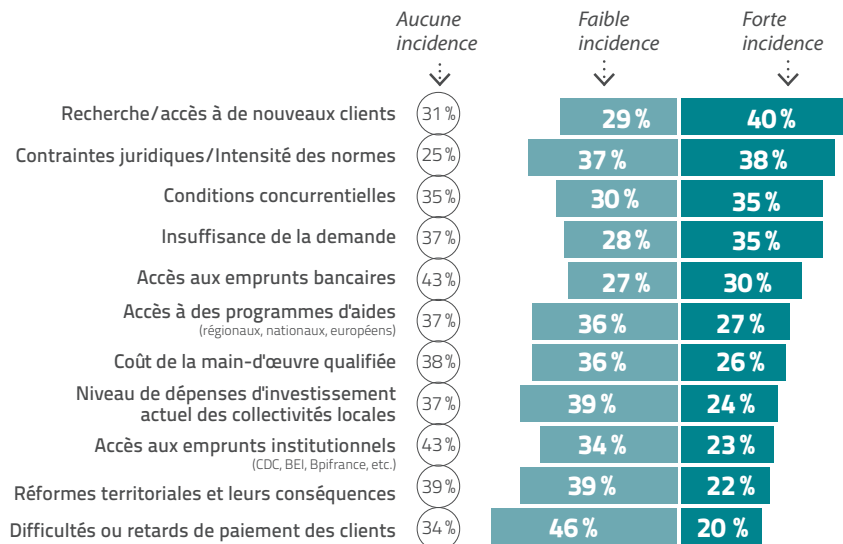
Incidence de différents facteurs sur l'activité des Epl du secteur

Une concurrence qui modère l'expansion des Epl

- > Dans un secteur marqué par une hausse du nombre d'Epl, les dirigeants semblent gagnés par l'enthousiasme. L'activité s'accroît doucement mais sûrement, au rythme de la conjoncture économique nationale, et apparaît peu menacée.
- > Des facteurs endogènes semblent guider l'action des Epl. La recherche de nouveaux clients (40 % de citations), les conditions concurrentielles (35 %) et l'insuffisance de la demande (35 %) sont considérées par plus d'un dirigeant sur trois comme ayant une forte incidence sur leur activité. L'impact des contraintes juridiques sectorielles n'est parallèlement pas négligeable (38 %).

Facteurs d'incidence sur l'activité

Diriez-vous que les éléments suivants ont une forte incidence, une faible incidence ou aucune incidence sur votre niveau d'activité actuel ?

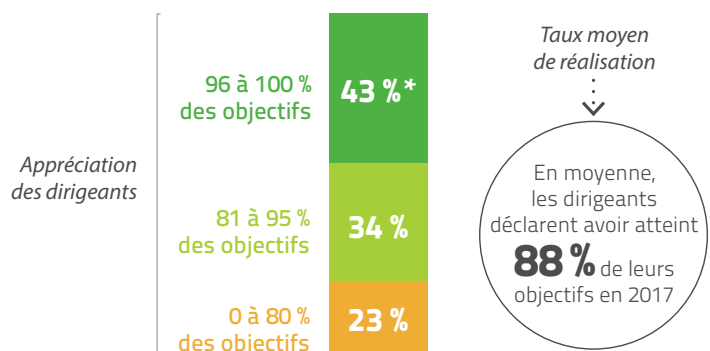


Évaluation de l'activité des Epl du secteur

Des perspectives prometteuses pour les dirigeants

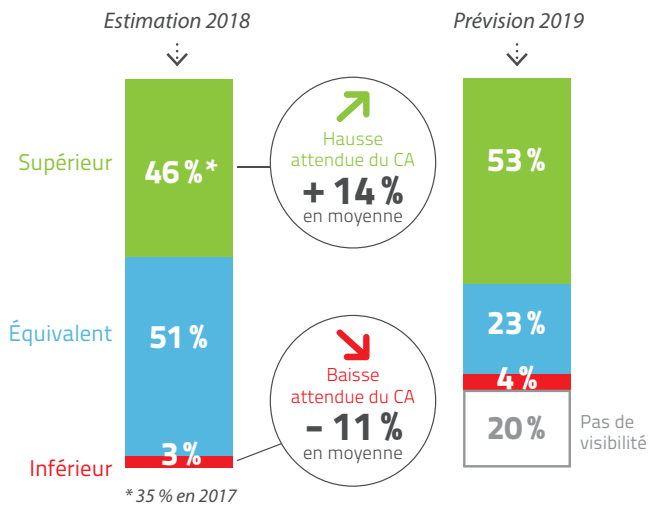
- > Les objectifs des Epl de développement économique ont été remplis à 88 % en 2017. La progression de 12 points de cette moyenne par rapport à l'année précédente témoigne de leur vitalité.
- > Les prochaines années devraient au moins être du même acabit. Les dirigeants anticipent à une très large majorité en 2018 et en 2019 le maintien ou l'augmentation de leur volume d'activité. La stabilité des effectifs semble être toutefois une condition *sine qua non*. La pression exercée par la concurrence nécessite une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver sa compétitivité.

Degré de réalisation des objectifs d'activité en 2017

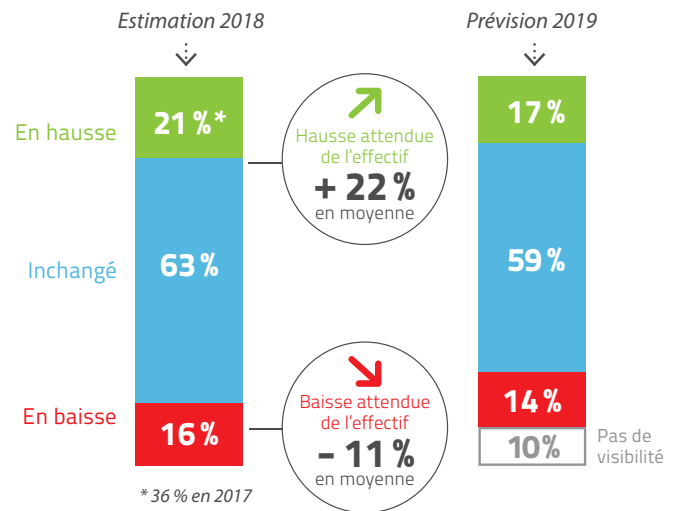


* 28 % en 2016

Évolution du chiffre d'affaires



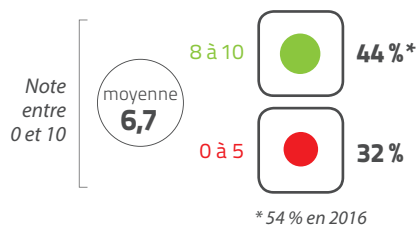
Évolution de l'effectif



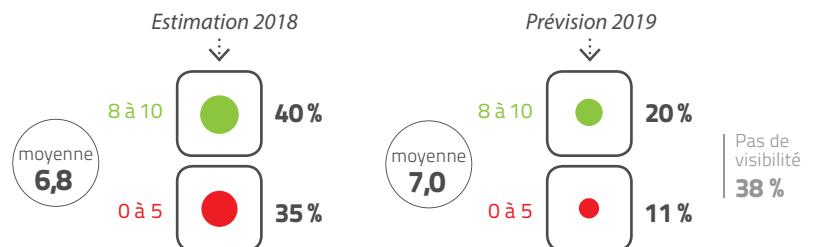
Évaluation de la situation financière des Epl du secteur

Des tensions financières générées par les investissements antérieurs

Perception de la situation financière en 2017



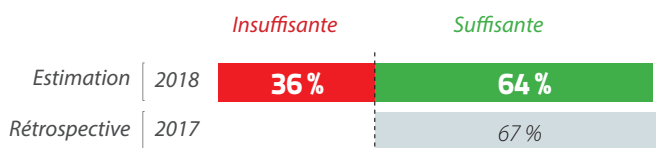
Perspectives 2018 et 2019



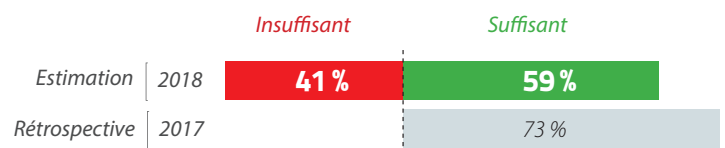
> S'ils continuent de produire des résultats, les investissements passés des Epl de développement économique ont quelque peu entamé leur « matelas » financier, conduisant à une réduction des marges de manœuvre à court terme. 44 % d'entre elles soulignent certes la solidité de leurs fondations en 2017, mais cette proportion est moindre par rapport à 2016 (- 10 points) et elle devrait continuer à baisser dans les prochaines années.

> Dans la même lignée, les capacités d'autofinancement sont jugées moins suffisantes que par le passé (64 % en 2018, contre 67 % en 2017). La dégradation du niveau de capitalisation est significative (59 % en 2018, contre 73 % en 2017).

Capacité d'autofinancement

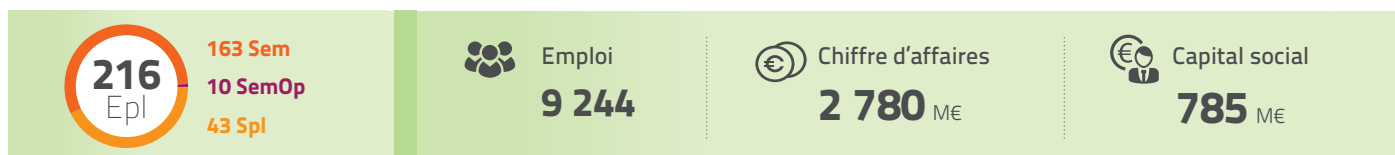


Niveau de capitalisation





L'économie mixte conforte ses positions dans le secteur



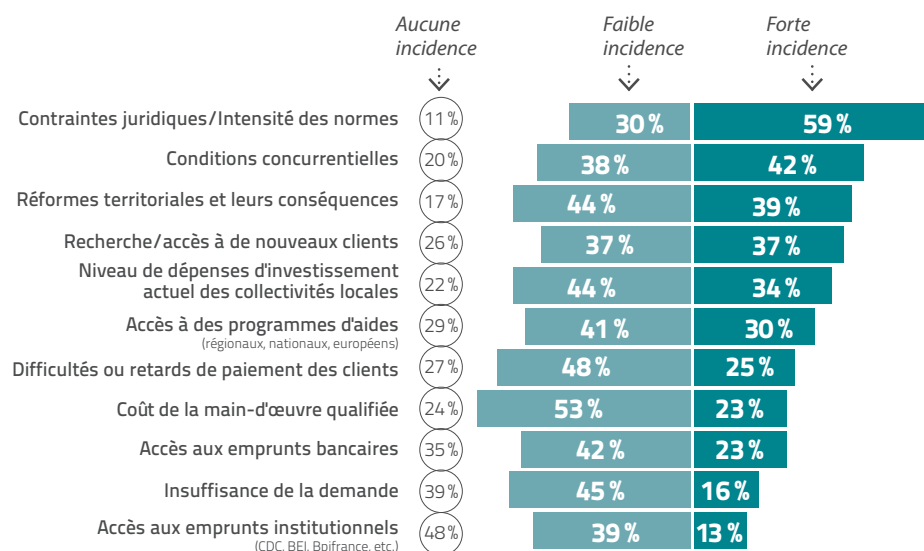
Incidence de différents facteurs sur l'activité des Epl du secteur

Des opportunités saisies et à saisir dans un secteur en pleine mutation

- > La prise en considération croissante des enjeux environnementaux a entraîné de profondes mutations dans le secteur. Les interventions des Epl se sont avérées légitimes, leur permettant d'asseoir leurs positions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ainsi que de l'énergie.
- > Parmi ces changements, de nouvelles normes – dont les effets se produisent peu à peu – ont été introduites et de nouveaux acteurs ont fait leur apparition. Les dirigeants désignent les contraintes juridiques et les réformes territoriales comme les principaux facteurs ayant une incidence sur leurs activités. Des facteurs endogènes, comme les conditions concurrentielles ou la recherche de nouveaux clients, sont également évoqués. Mais ils gardent confiance dans les capacités de leurs Epl à continuer à faire face aux difficultés et à saisir les opportunités naissantes.

Facteurs d'incidence sur l'activité

Diriez-vous que les éléments suivants ont une forte incidence, une faible incidence ou aucune incidence sur votre niveau d'activité actuel ?

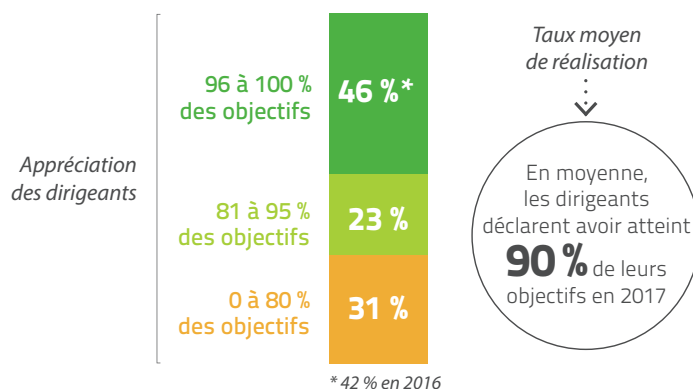


Évaluation de l'activité des Epl du secteur

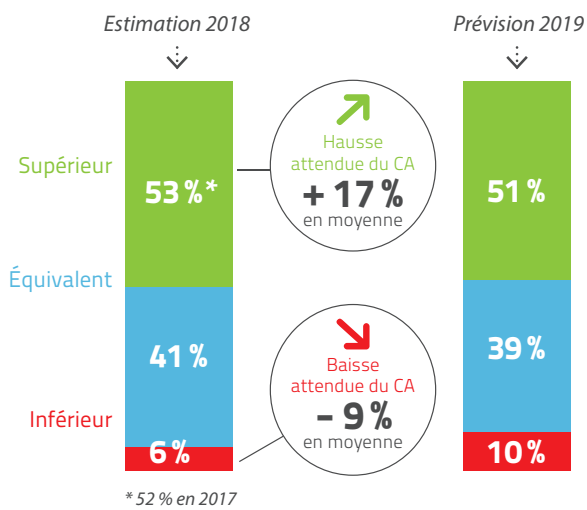
Une progression plus rapide de l'activité par rapport aux effectifs à prévoir

- > Les évolutions des différents indicateurs témoignent de la vitalité des Epl dans le secteur. Les dirigeants semblent satisfaits de leur exercice : ils déclarent un taux moyen de réalisation des objectifs de 90 % en 2017, soit 2 points au-dessus de 2016.
- > Les projections suggèrent une intensification de l'activité, accompagnée d'une progression plus modérée des effectifs en 2018 et en 2019. Le développement des Epl de gestion de réseaux d'énergie n'est sans doute pas étranger à cette situation : elles répondent à des besoins croissants, génèrent un chiffre d'affaires élevé et sont peu pourvoyeuses d'emplois.

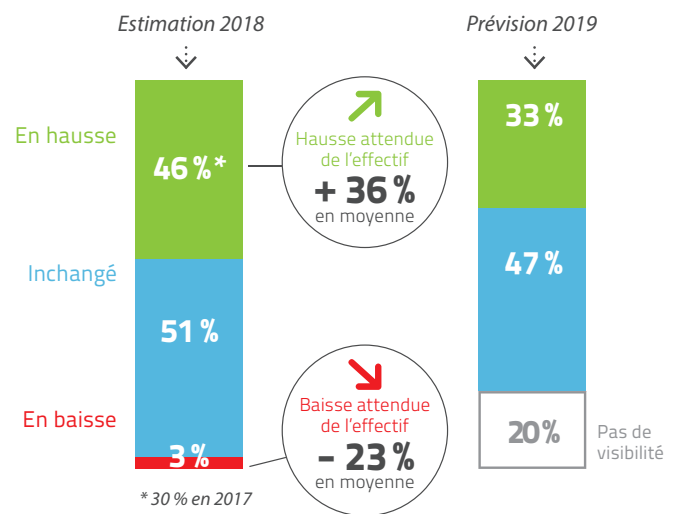
Degré de réalisation des objectifs d'activité en 2017



■ Évolution du chiffre d'affaires



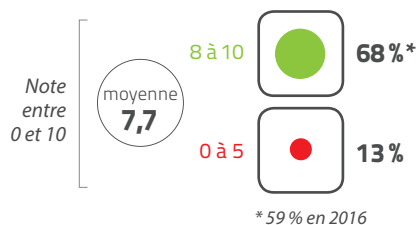
■ Évolution de l'effectif



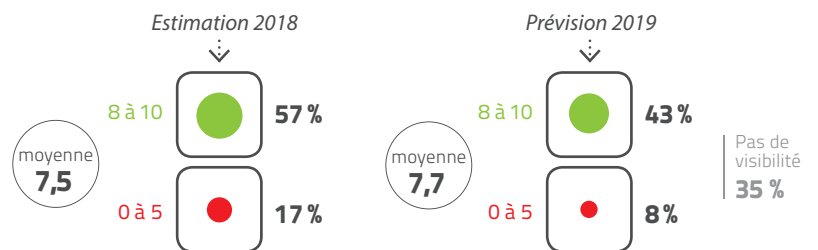
Évaluation de la situation financière des Epl du secteur

Une situation financière solide mais sujette à des incertitudes

■ Perception de la situation financière en 2017



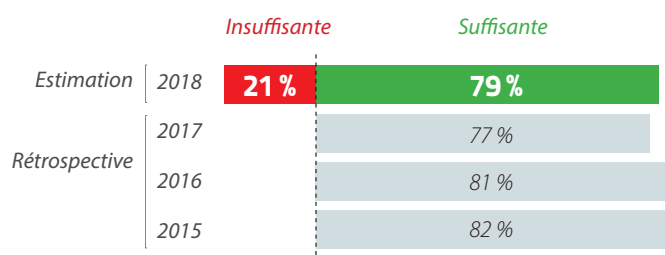
■ Perspectives 2018 et 2019



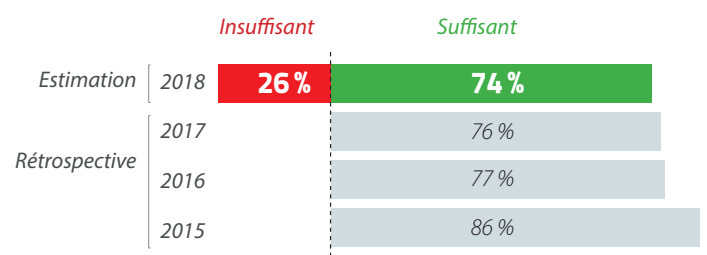
> La situation financière des Epl du secteur apparaît plus solide que par le passé. Des notes allant de 8 à 10 sont attribuées par 68 % des dirigeants en 2017, soit un score en hausse de 9 points par rapport à l'année précédente. Les projections sont légèrement pessimistes dans les années à venir, mais elles sont surtout la résultante d'un manque de visibilité.

> Les autres indicateurs envoient des signaux paradoxaux. 79 % des dirigeants indiquent que leurs Epl disposent d'une capacité d'autofinancement suffisante (+ 2 points par rapport à 2017), tandis que 74 % atteignent un seuil de capitalisation convenable (- 2 points). Ces indicateurs sont à surveiller compte tenu de la nécessité d'investir dans le secteur.

■ Capacité d'autofinancement



■ Niveau de capitalisation





Les Epl s'adaptent et devraient tirer leur épingle du jeu



180 Sem
0 SemOp
3 Spl



Emploi
11 248



Chiffre d'affaires
4 114 M€



Capital social
2 130 M€

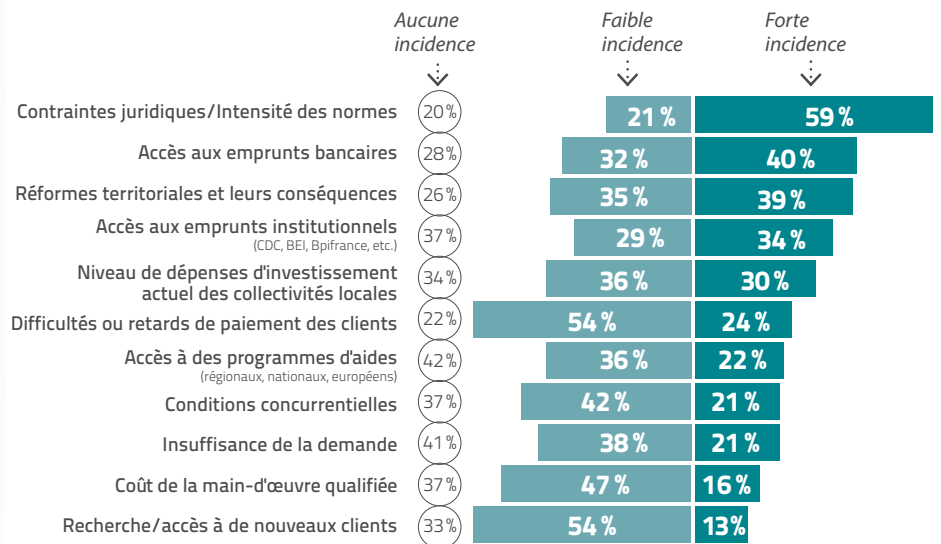
Incidence de différents facteurs sur l'activité des Epl du secteur

Les évolutions législatives accentuent l'incidence des normes juridiques

- > La confiance remonte légèrement dans le secteur en 2017, après une année 2016 difficile. Les Epl ont su s'adapter au contexte économique et politique, ainsi qu'aux changements législatifs et à leurs premiers effets.
- > L'activité a été fortement affectée par l'évolution du cadre juridique qui la régit. Les contraintes juridiques n'ont jamais eu autant de répercussions, de même que les réformes territoriales et leurs conséquences. En continuant à procéder à des concentrations, les Epl semblent avoir eu davantage recours aux financements nécessaires à leurs activités de construction et de réhabilitation. Les problématiques d'accès aux emprunts sont moins considérées comme déterminantes que par le passé.
- > Les difficultés de paiement des clients semblent également moins problématiques, tandis que les défaillances d'entreprise, toujours nombreuses dans le secteur de la construction, étaient en baisse entre 2016 et 2018 dans l'ensemble du pays.

Facteurs d'incidence sur l'activité

Diriez-vous que les éléments suivants ont une forte incidence, une faible incidence ou aucune incidence sur votre niveau d'activité actuel ?

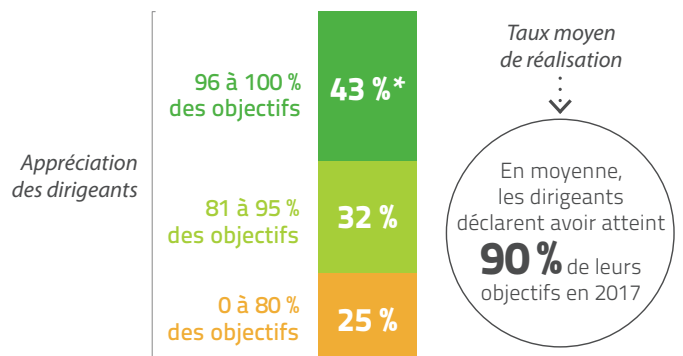


Évaluation de l'activité des Epl du secteur

Des intentions satisfaites en 2017 et quelque peu contrariées en 2018

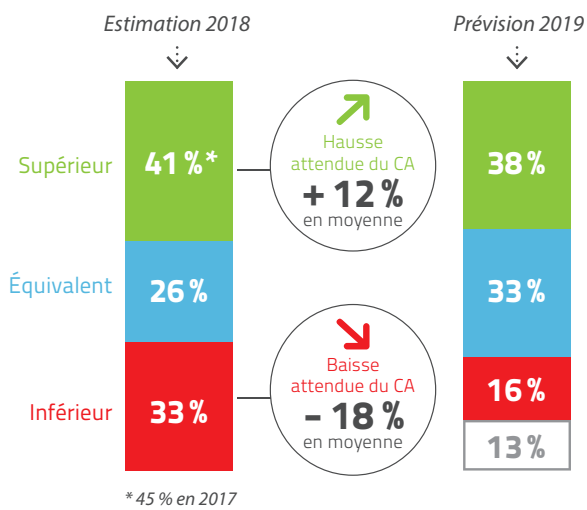
- > Les concentrations opérées et les diversifications entreprises ont permis l'accroissement de l'activité des Epl en 2017. À cet essor s'est ajoutée l'atteinte d'un niveau satisfaisant de réalisation des objectifs fixés. 90 % d'entre eux ont été atteints en moyenne, soit un niveau supérieur à celui observé en 2016 (+ 5 points).
- > Les estimations traduisent des situations diversifiées en 2018, entre croissance et reflux de l'activité. Une majorité relative d'Epl devrait voir son chiffre d'affaires augmenter (41 %), tandis qu'un peu plus d'un tiers anticipe une diminution, sans doute en raison de l'application progressive du dispositif de réduction de loyer de solidarité (RLS). Les prévisions pour 2019 restent prudentes. Les effectifs devraient quant à eux demeurer stables en 2018 et en 2019 compte tenu des incertitudes.

Degré de réalisation des objectifs d'activité en 2017

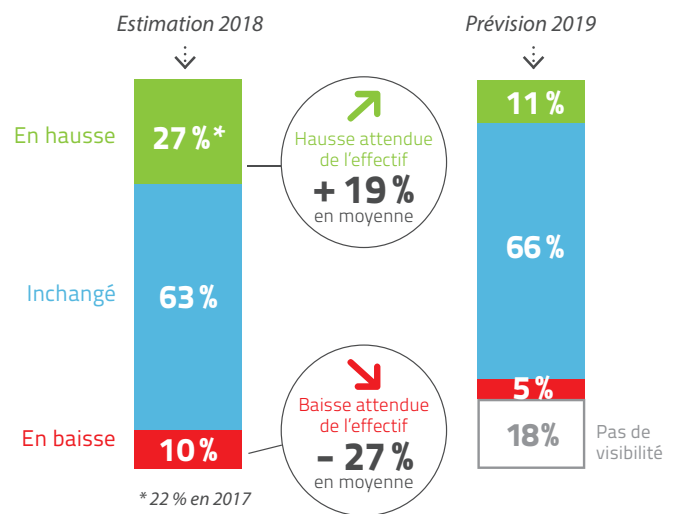


* 37 % en 2016

Évolution du chiffre d'affaires



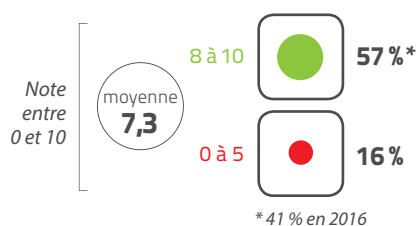
Évolution de l'effectif



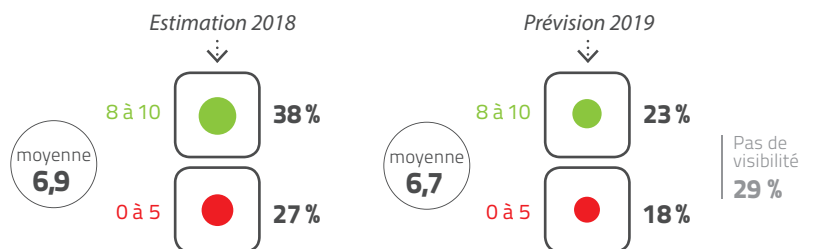
Évaluation de la situation financière des Epl du secteur

L'anticipation de la dégradation d'une situation financière solide

Perception de la situation financière en 2017



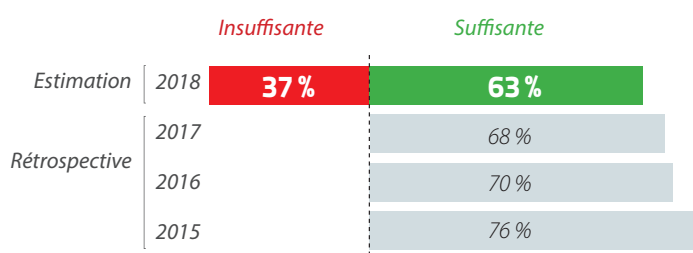
Perspectives 2018 et 2019



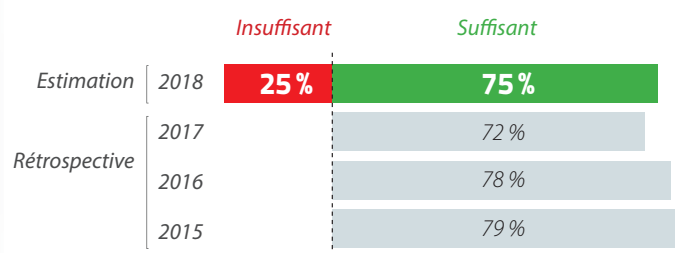
> La situation financière des Epl d'habitat et d'immobilier s'est solidifiée en 2017. La note d'évaluation moyenne attribuée par leurs dirigeants s'élève à 7,3, contre 6,9 en 2016. L'indicateur devrait toutefois se dégrader légèrement à l'avenir, même s'il est difficile de se prononcer en raison de zones d'ombre.

> Si les concentrations opérées ont permis d'augmenter le niveau de capitalisation, les capacités d'autofinancement sont jugées de moins en moins suffisantes (63 %, - 13 points par rapport à 2015). Le recours aux emprunts pour soutenir les projets immobiliers devrait en conséquence entamer la solidité financière des Epl.

Capacité d'autofinancement



Niveau de capitalisation





Le réengagement des collectivités locales redonne de l'élan à l'activité

78
Epl

51 Sem
0 SemOp
27 Spl



Emploi
18 047



Chiffre d'affaires
1 817 M€



Capital social
314 M€

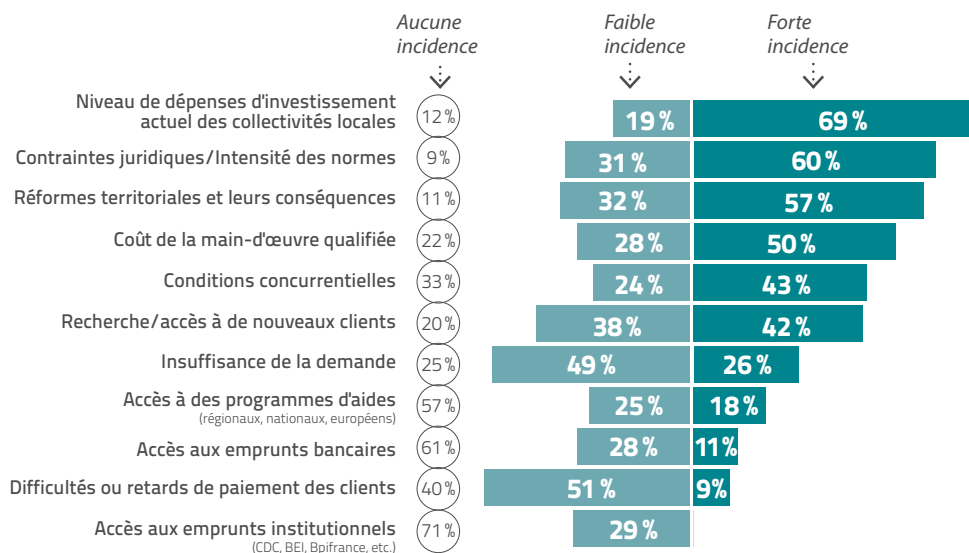
Incidence de différents facteurs sur l'activité des Epl du secteur

La forte incidence des investissements des collectivités locales et des contraintes juridiques

- > L'activité ayant trait à la mobilité relève d'une combinaison de plusieurs facteurs. Les investissements des collectivités locales sont prépondérants pour déterminer son niveau. Leur reprise en 2017 – susceptible de se prolonger en 2018 – devrait permettre d'accentuer l'essor du secteur.
- > Les contraintes juridiques sectorielles, les réformes territoriales et leurs conséquences ont également de nombreuses incidences. Outre les lois MAPTAM et NOTRe, les perspectives ouvertes par la future loi d'orientation des mobilités devraient introduire de nouvelles contraintes. Contrairement aux autres secteurs, le coût de la main-d'œuvre qualifiée est toujours pesant. Les difficultés d'accès aux emprunts semblent quasiment inexistantes.

Facteurs d'incidence sur l'activité

Diriez-vous que les éléments suivants ont une forte incidence, une faible incidence ou aucune incidence sur votre niveau d'activité actuel ?

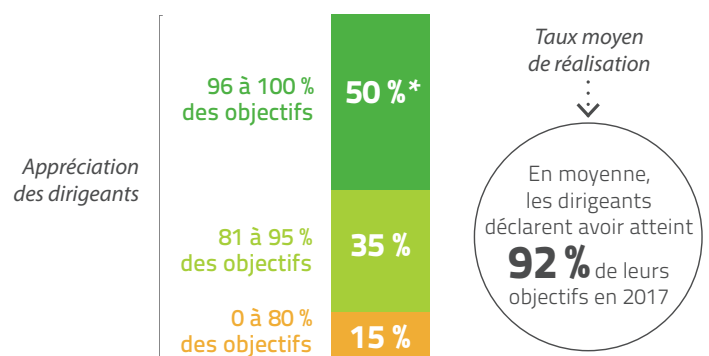


Évaluation de l'activité des Epl du secteur

La croissance modérée du secteur avant l'entrée en vigueur de la loi d'orientation des mobilités (LOM)

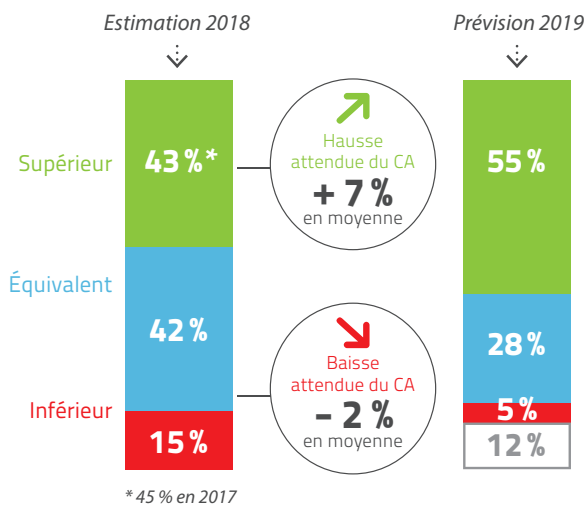
- > L'année 2017 a été satisfaisante pour les dirigeants d'Epl qui déclarent un taux moyen de réalisation de leurs objectifs de 92 % (contre 88 % en 2016), malgré la restriction des dépenses des collectivités locales de 2014 à 2016.
- > Ils anticipent en outre un premier accroissement de leur chiffre d'affaires en 2018, en raison de la reprise des investissements locaux en 2017, et prévoient une croissance encore plus forte en 2019 grâce aux projets initiés par l'entrée en vigueur de la loi LOM. Leurs effectifs, qui représentent tout de même 28 % des emplois du mouvement des Epl en France, devraient rester stables au cours de ces années.

Degré de réalisation des objectifs d'activité en 2017

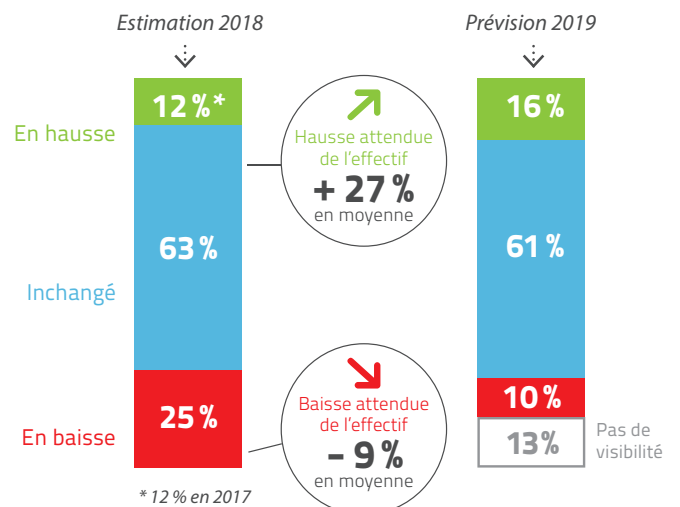


* 50 % en 2016

Évolution du chiffre d'affaires



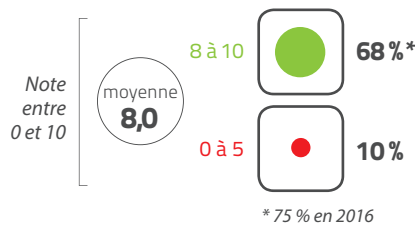
Évolution de l'effectif



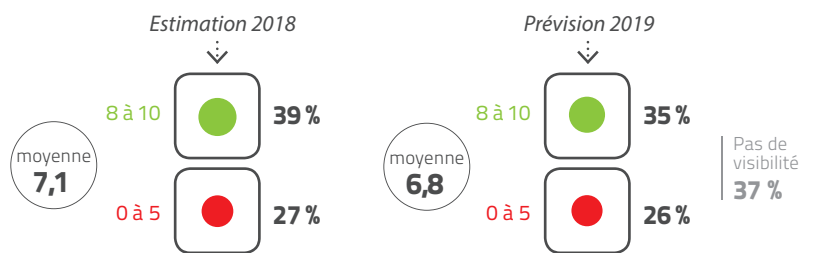
Évaluation de la situation financière des Epl du secteur

Les investissements à venir devraient affaiblir quelque peu une situation financière solide

Perception de la situation financière en 2017



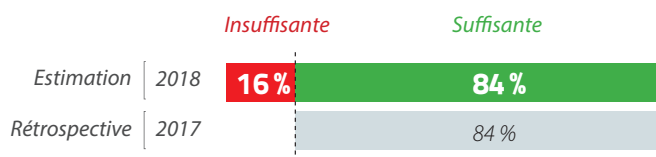
Perspectives 2018 et 2019



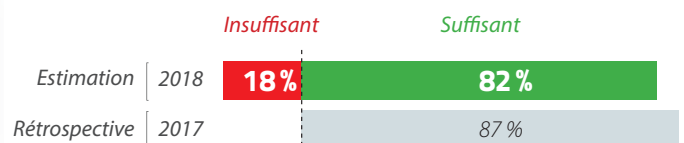
> L'atonie de l'activité relative à la mobilité et au stationnement a permis aux Epl de se solidifier et de se constituer des marges de manœuvre en 2017. Une note moyenne de 8 est attribuée lors de l'évaluation de leur situation financière, alors que plus de quatre dirigeants sur cinq jugent positivement leur capacité d'autofinancement (84 %) ainsi que leur niveau de capitalisation (82 %).

> Le déploiement d'investissements conséquents en 2018 pour le développement d'infrastructures de transport devrait avoir pour conséquence de dégrader la santé financière des Epl du secteur. Même s'il est difficile de se projeter compte tenu des arbitrages en cours, il devrait en être de même en 2019.

Capacité d'autofinancement



Niveau de capitalisation





Tourisme, culture et loisirs

Le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs entame un cycle de croissance soutenue



216 Sem
2 SemOp
113 Spl



Emploi
15 067



Chiffre d'affaires
1 312 M€



Capital social
349 M€

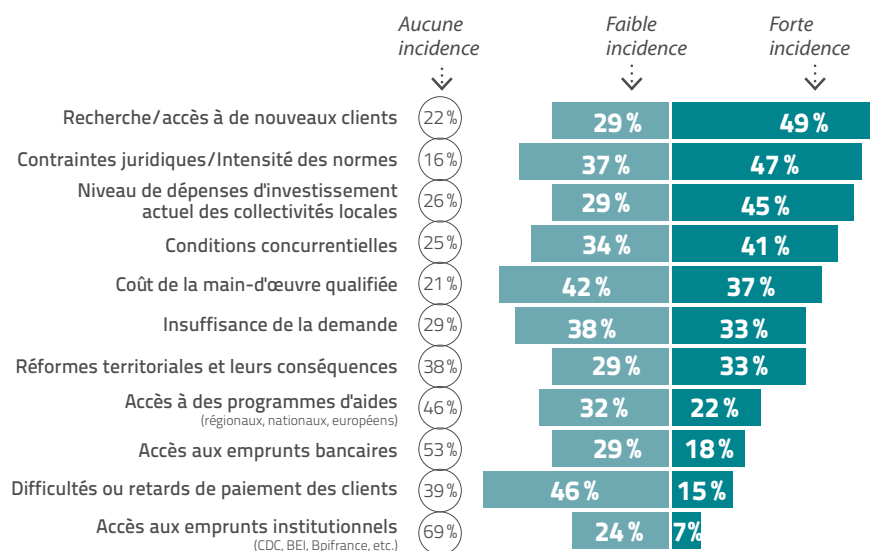
Incidence de différents facteurs sur l'activité des Epl du secteur

Une conjonction de contraintes influençant l'activité

- > L'activité des Epl de tourisme, de culture et de loisirs est toujours affectée par de multiples facteurs. La situation du marché en constitue un premier, qu'il s'agisse des incidences relatives à la recherche de nouveaux clients ou des conditions concurrentielles. Les contraintes juridiques sectorielles en sont un autre, au même titre que le niveau des dépenses d'investissement des collectivités locales.
- > L'impact de ces facteurs est toutefois relatif. La multiplication des signaux positifs – conjoncture économique nationale favorable, reprise des investissements des collectivités locales, hausse de la fréquentation touristique – a permis d'en faire en partie abstraction et d'instaurer un climat favorable au développement des Epl dans le secteur, qui ouvre un nouveau cycle de croissance.

Facteurs d'incidence sur l'activité

Diriez-vous que les éléments suivants ont une forte incidence, une faible incidence ou aucune incidence sur votre niveau d'activité actuel ?

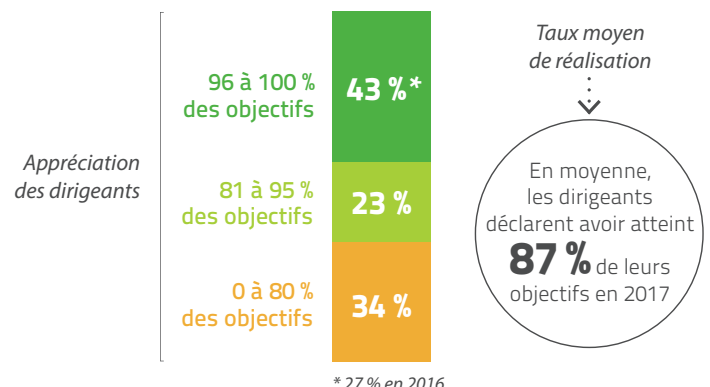


Évaluation de l'activité des Epl du secteur

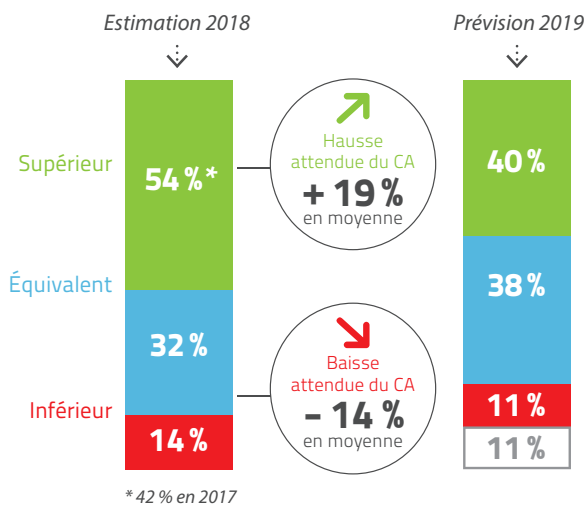
Une croissance de l'activité qui devrait se poursuivre

- > À une année 2016 morose a succédé une année 2017 fructueuse. 87 % des objectifs fixés par les dirigeants d'Epl ont été réalisés, contre 81 % en 2016.
- > L'atteinte de ce seuil a logiquement eu un effet positif sur l'activité. Le chiffre d'affaires est en augmentation de 9 %, au-delà de l'effet de base, et les projections pour les prochaines années promettent *a minima* une stabilité de l'activité. Des embauches sont prévues en conséquence : elles devraient avoir lieu marginalement en 2018 et seront effectives en 2019, à condition d'avoir plus de visibilité.

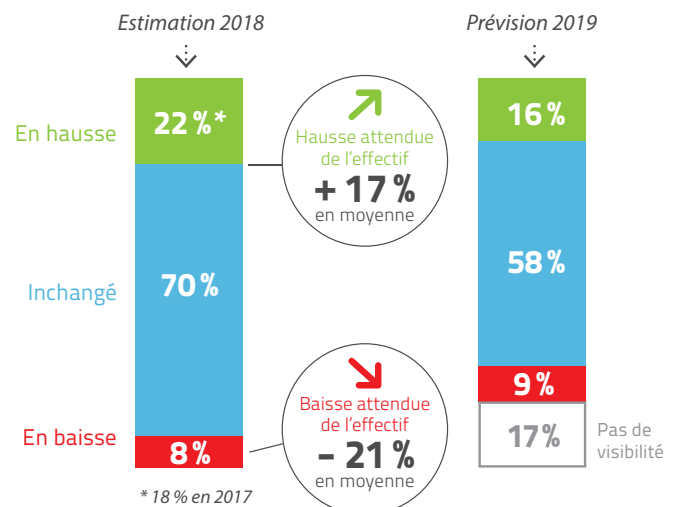
Degré de réalisation des objectifs d'activité en 2017



Évolution du chiffre d'affaires



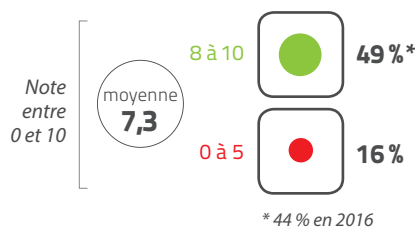
Évolution de l'effectif



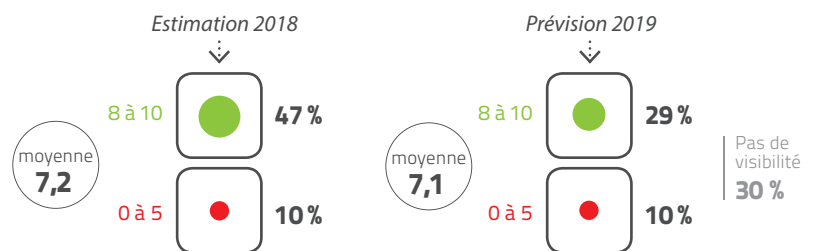
Évaluation de la situation financière des Epl du secteur

Une situation financière solide mais difficile à anticiper à partir de 2019

Perception de la situation financière en 2017



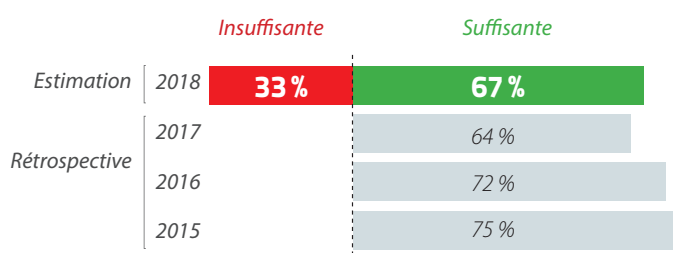
Perspectives 2018 et 2019



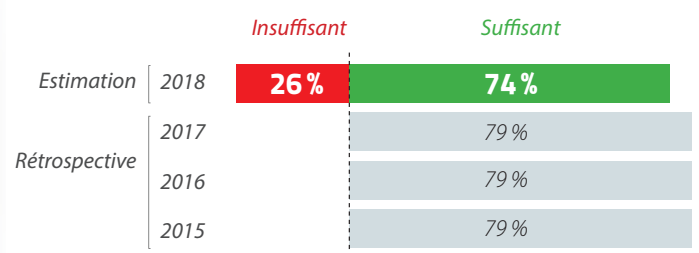
> Le démarrage d'un cycle de croissance s'est accompagné d'une consolidation de la structure financière des Epl de tourisme, de culture et de loisirs. 49 % de leurs dirigeants lui attribuent une note comprise entre 8 et 10 ; ils n'étaient que 44 % en 2016. La situation devrait perdurer en 2018, avec en outre une diminution de la part d'Epl fragilisées. Les prévisions à partir de 2019 sont plus prudentes : l'approche des élections locales de 2020 crée des incertitudes.

> Les marges de manœuvre dont les Epl disposent paraissent satisfaisantes. 67 % des dirigeants considèrent que leurs capacités d'autofinancement sont suffisantes. Le niveau de capitalisation est jugé convenable par près de trois quarts d'entre eux (74 %), mais la baisse de 5 points de cette proportion entre 2017 et 2018 est à surveiller.

Capacité d'autofinancement



Niveau de capitalisation



Méthodologie

La note de conjoncture est une étude de la Fédération des Entreprises publiques locales dont la finalité est de cerner les représentations qu'ont les dirigeants d'Epl de l'environnement socio-économique dans lequel évolue leur structure. Les données présentées dans ce cadre ont été recueillies selon le même protocole méthodologique que les années précédentes.

L'étude a été menée à partir d'un sondage réalisé du 23 avril au 14 juin 2018 par questionnaire auto-administré en ligne et par téléphone auprès d'un échantillon de 524 dirigeants d'Entreprises publiques locales, représentatif de l'ensemble des Epl. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode aléatoire. Les données ont ensuite été redressées selon la taille, la forme juridique, le secteur d'activité principal et la région d'implantation de la structure.



Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22
contact@lesepl.fr

